



N°02/2025  
**RAPPORT DE GESTION 2024  
DE LA COMMUNE DE ROPRAZ**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 20 novembre 2012 sur les communes, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013
- du règlement du Conseil général du 29 juin 2015,

la municipalité de Ropraz a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport de gestion de la commune établi au 31 décembre 2024.

---

### **PREAMBULE**

Lors de cet exercice, la municipalité a préparé six préavis à l'intention du Conseil Général.

La municipalité a siégé 39 fois durant l'année et le Conseil général, sur demande de celle-ci, a tenu deux séances durant cette même période. Les délégations réparties entre les responsables des différents dicastères ont nécessité, en plus des séances de municipalité, des rencontres et séances de travail spéciales.

Au total, ce sont 772 heures effectuées par la municipalité. La prise de connaissance et l'étude des dossiers incombant à chaque municipal-e ne sont pas prises en considération dans ces chiffres.

L'année 2024 a été à nouveau très chargée pour la municipalité.

Elle s'est notamment penchée sur les sujets suivants :

- Nombreux dossiers d'enquêtes CAMAC.
- Séances pour la révisions du PACom
- Finalisation du projet de régionalisation de l'épuration de la moyenne Broye (EMB), raccordement sur la STEP de Lucens, dans le cadre du service intercommunal d'épuration des eaux usées de Mézières et Vulliens (SIEMV).
- Chantier de l'épuration « Les Granges et Clos Burnat ».
- La rédaction du rapport annuel (suivi des mesures) et la suite de la mise en œuvre du PECC.
- Etude sur la future transformation de la Colonie
- Finalisation du chantier de la déchetterie.
- Remise du Prix Edouard Rod

## INFORMATIONS GENERALES ET DIVERSES

Les manifestations, représentations et mouvements qui ont pu être organisés durant l'année sont :

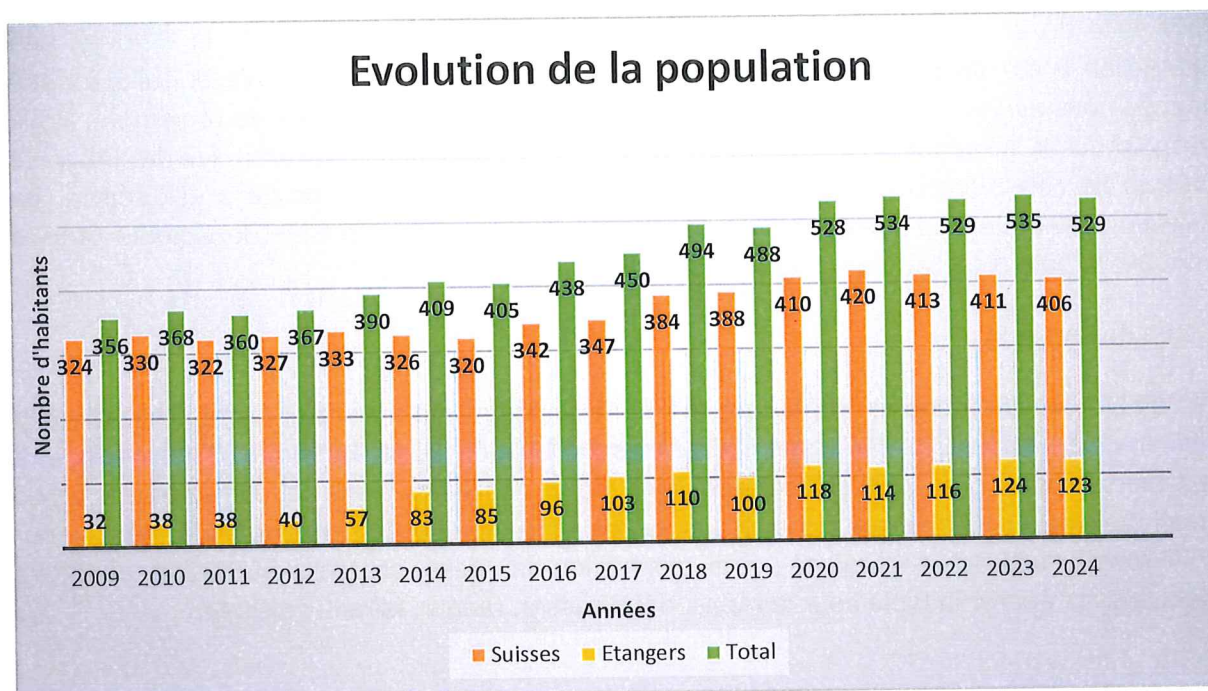
03.05.2024	Journée des communes du district de Broye-Vully
30.05.2024	Réception des nouveaux et nouvelles habitant-e-s
08.06.2024	Journée de l'Union des Communes Vaudoises
21.06.2024	Martelage
11.07.2024	Sortie des Aîné-e-s
05.09.2024	Rencontre des Syndics et Députés du district de Broye-Vully
21.09.2024	Journée des Jeunes
02.11.2024	Soupe à la courge à la déchetterie
05.12.2024	Journée des comptes
16.12.2024	Fête villageoise
20.12.2024	Noël à la chapelle

### LE PERSONNEL COMMUNAL

Martine Godat	Greffe municipale
Dominique Perroud	Boursière et préposée au contrôle des habitants
Andreia Alves	Concierge du collège
Charly Trolliet	Employé communal
Olivier Desmeules	Employé communal à temps partiel, responsable de la déchetterie et de la grande salle
Pascal Stucki	Employé communal remplaçant du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre
Arnaud Desmeules	Collaborateur déchetterie

### EVOLUTION DE LA POPULATION

Année	Suisses	Etrangers	Total
2009	324	32	356
2010	330	38	368
2011	322	38	360
2012	327	40	367
2013	333	57	390
2014	326	83	409
2015	320	85	405
2016	342	96	438
2017	347	103	450
2018	384	110	494
2019	388	100	488
2020	410	118	528
2021	420	114	534
2022	413	116	529
2023	411	124	535
2024	406	123	529



#### Constructions et bâtiments :

En 2024, deux enquêtes publiques ont été enregistrées. La municipalité a délivré un permis de construire.

#### Collège :

La salle de classe du 1er étage a été libérée par le locataire qui a résilié son bail au 1<sup>er</sup> septembre 2024. Celle du rez n'a jamais trouvé preneur malgré les annonces sur les sites immobiliers et avec l'aide de la gérance Savary SA à Oron-la-Ville.

#### Salle communale :

Les barrières de protection le long de la forêt ont été remplacées temporairement par l'employé communal avec des treillis de chantier pour sécuriser les diverses manifestations.

#### Chapelle :

Une demande de paroissiens pour la pose d'une main courante aux quelques marches donnant accès à la chapelle depuis la route a été acceptée. Nous avons profité de faire intervenir une entreprise de maçonnerie pour redresser les murs de chaque côté des marches avant que le forgeron pose la main courante.

#### Abattoir :

Une étude pour la création d'un local de découpe et de transformation de la viande a été réalisée. Elle nécessitait la transformation du garage, la création d'ouvertures pour faire passer les carcasses ainsi que la pose de rails au plafond, la création d'une chambre froide pour entreposer la viande transformée et le changement complet du tableau électrique pour pouvoir accueillir les puissances supplémentaires demandées par les nouveaux consommateurs. Malheureusement, nous avons repoussé ces investissements pour garder toute notre capacité financière pour la transformation de la Colonie.

### Bâtiment de la Colonie :

A la suite de la mise l'enquête du projet de démolition- reconstruction de la Colonie, une opposition a été envoyée à la commune. Nous avons reçu les opposants et suite à cette séance nous avons levé l'opposition car le projet ne déroge à aucun point du règlement. Nous avons procédé à l'appel d'offres pour chiffrer le montant total des travaux en vue de rédiger le préavis de construction à soumettre au conseil. Le permis de construire a été délivré. La Direction générale des immeubles et du patrimoine est venue réévaluer la Colonie et lui a attribuer la note 3 au lieu de 4 précédemment.

### Camp des enfants :

Le camp de la commune de Ropraz alterne d'une année à l'autre entre un camp d'été et camp d'hiver. Cette année 2024, le camp d'hiver s'est déroulé du 12 au 16 février. 5 moniteurs et 2 cuisiniers ont accompagné 21 enfants âgés de 5 à 15 ans dans le chalet de la police neuchâteloise aux Diablerets. Le ski a occupé les journées et cette semaine a été rythmée par un fil rouge d'activités en équipes ; Jeux, confection de tresse, course d'orientation, concours mais aussi préparer la table pour le repas, débarrasser, ranger, faire la vaisselle.

## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

PACom : la municipalité a rencontré Madame Christelle Luisier Brodard, cheffe du département des institutions, du territoire et du sport, ainsi que deux urbanistes pour tenter de finaliser ce dossier. Nous avons obtenu de ne pas morceler les parcelles constructibles avec la zone de verdure à l'exception des parcelles 114 et 115 pour lesquelles les services de Madame Luisier Brodard ont été intransigeants car ces parcelles sont touchées par un danger de glissement de terrain permanent. Nous avons corrigé ce dossier en conséquence et l'avons renvoyé à la DGTL (direction générale du territoire et du logement) avec une question supplémentaire concernant la zone industrielle, où nous souhaiterions ouvrir la zone aux services car actuellement elle est réservée uniquement à la production de biens, la tour administrative de l'ancienne usine Fotolabo doit pouvoir être utilisée par le secteur tertiaire. Si la DGTL nous répond favorablement nous pourrons mettre à l'enquête complémentaire publique uniquement les éléments modifiés et ensuite les faire adopter par le Conseil général de Ropraz.

## **RAPPORT DU GARDE FORESTIER**

### **Rapport forestier 2024**

Après cinq années particulièrement sèches, 2024 a été très humide. Cette situation exceptionnelle a favorisé une forte croissance des jeunes peuplements ainsi que des ronces. En conséquence, les interventions dans ces jeunes peuplements ont été plus coûteuses que ce qui avait été budgété.

Malgré cette humidité, le bostryche a tout de même attaqué plusieurs peuplements, entraînant la mort prématurée de nombreux épicéas en pleine maturité.

Comme l'année précédente, le prix du bois est resté très bas en raison d'un afflux de bois bostrychés au niveau européen. La crise de la construction en Chine, la hausse des taux d'intérêt en Allemagne, ainsi que la chute de la demande en France et aux États-Unis ont eu un impact négatif sur la demande et les prix du bois cette année. À cela s'ajoute la force du franc suisse par rapport aux autres monnaies, qui a encore pesé sur le marché.

Si le résultat du budget a été respecté, c'est grâce à des subventions supplémentaires du canton liées aux travaux en rapport avec les aléas climatiques.

Les volumes coupés ont été très légèrement inférieurs à la possibilité, la municipalité étant prudente en raison du marché difficile de l'automne.

	Volume total exploité en m3	Feuillus en m3	Résineux en m3
Exploitation 2024	548	70	478
Possibilité annuelle	600	200	400
Moyenne sur 6 ans (dernier inventaire)	550	143	407

Les travaux ont été exécutés par les entreprises régionales habituelles, à l'entière satisfaction de la municipalité.

Des soins culturaux sur 4.9 ha ont été réalisés durant l'été, couvrant des surfaces importantes afin de préparer ces jeunes peuplements aux années futures. Tous ces travaux ont été effectués par les entreprises locales et les employés communaux. La commune n'a pas de retard dans l'entretien des peuplements. Tous les soins culturaux ont été réalisés selon les directives cantonales et fédérales, dans une approche de sylviculture proche de la nature et en tenant compte des données sur le changement climatique.

Le bois de feu et le bois destiné au déchetage ont été vendus à la Société coopérative Bois-énergie Jorat-Broye, dont la commune de Ropraz est membre. Cette démarche vise à assurer l'approvisionnement en bois-énergie de la région. La situation financière de cette coopérative est saine, ce marché étant porteur grâce à la transition énergétique mise en place par les instances politiques cantonales et fédérales, ainsi qu'à la hausse des prix de l'énergie.

La municipalité remercie tous les propriétaires, locataires et utilisateurs pour leur compréhension face aux désagréments occasionnés par les travaux exécutés en 2024.

Le garde forestier :  
Marc Rod.

## EAUX

### Réservoir en Barillier et source de la Moille :

Aucun problème particulier. Le remplacement des filtres à charbon actif a été effectué au mois de juin, comme chaque année.

Nous avons également l'obligation d'installer une mesure de turbidité et de modifier l'emplacement des filtres à charbon actif sur l'arrivée de la source de la Moille. Nous allons étudier la faisabilité et estimer les coûts, puis présenter un préavis pour le conseil pour la séance de juin 2025.

La clôture de la zone de protection S1 a été effectuée à l'automne 2024, conformément à une obligation légale. L'entretien de cette zone S1 (fauchage) sera assuré par notre employé communal.

### Source de la Censaire :

Aucun problème rencontré. De la turbidité est observée lors des fortes précipitations de fin d'année, mais cela est normal et maîtrisé grâce aux mesures de turbidité et au système de détournement automatique des sources (arrêt des pompes).

En fonction des résultats des analyses des micropolluants, nous allons étudier la faisabilité d'installer un système de traitement supplémentaire pour les éliminer. Nous avons un délai jusqu'à fin 2026 pour nous mettre aux normes.

#### Sources Moulin des Vaux,

Pas de problème particulier. Nos anciennes pompes fonctionnent toujours. La rénovation de la STAP est prévue pour le début législature 2026-2031, avec une obligation légale selon la dernière séance avec l'OFCE.

La clôture de la zone de protection S1 a été correctement implantée. Ces travaux ont été réalisés par notre employé communal remplaçant.

#### Réseau :

Nous avons eu une fuite sur un branchement privé à la route de la Chapelle 2. Malheureusement la vanne de la concession a cédé lors de la manœuvre, en conséquence, nous avons dû la remplacer à la charge du service de l'eau.

Rien de particulier à signaler concernant la campagne d'analyses 2024.

Pour la campagne 2025 nous analyserons les micropolluants suivants : PFAS (3 paramètres) Bisphénols et les Métabolites Chlorothalonil (3 Composés). Le coût des analyses pour 2025 s'élèvera à environ chf. 11'000.-.

#### Chantier des planches Clos Burnat.

Nous avons rencontré de nombreux problèmes liés à l'arrivée d'eau souterraine, ce qui a nécessité un étayage plus important et la mise en oeuvre de nouvelles solutions pour maintenir un bon avancement des travaux.

Les travaux sont désormais terminés. La station de pompage des eaux usées (EU) fonctionne très bien. Une seule alarme a été déclenchée, juste après la mise en service.

#### AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat):

Le chantier en collaboration avec les communes de Pully, Montpreveyres et l'AIEJ pour le raccordement à la Montagne du Château (Ville de Lausanne) avance difficilement. La fin des travaux est prévue pour l'été 2025.

Un groupe de travail a été formé pour créer le plan directeur de la distribution de l'eau pour l'AIEJ, qui n'en possédait aucun jusqu'à présent. Le travail avance, mais il est complexe de revoir et de prévoir les besoins futurs en eau (dimensionnement des futures conduites, réservoirs et capacité de stockage actuellement insuffisants).

Ce plan sera présenté en 2025 aux municipalités et Conseils intercommunaux, puis transmis à l'organe de contrôle (OFCE) pour consultation et validation.

L'augmentation de l'achat du prix de l'eau aux communes a été validée lors de la séance intercommunale du printemps 2024, à 0.60cts le m3, avec une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

En 2024, la commune n'a pas acheté d'eau à l'AIEJ.

Vente d'eau aux habitants de la commune de Ropraz :	40308 m3
Vente d'eau à l'AIEJ :	65109 m3
Total des ventes d'eau :	105417 m3

Les délégués de l'AIEJ sont : Stéphane Porchet (délégué de la municipalité) et Valérie Ramuz (déléguée du Conseil général).

## RAPPORT DES DECHETS CARNES

Les comptes 2024 se bouclent en positif. Les préavis des comptes 2024, et le budget 2025 ont été acceptés à l'unanimité.

### **Bâtiment :**

Le remplacement du palan est prévu en 2025, celui-ci étant en fin de vie. Rien d'autre à signaler, tout est en ordre.

### **Employé :**

Nous sommes très satisfaits de l'employé ainsi que de ses remplaçants. Il est très appréciable de pouvoir compter sur des personnes consciencieuses.

Les délégués du CCSPA sont : MM. Stéphane Porchet (délégué de la municipalité) et Willy Schwab (délégué du Conseil général).

## RAPPORT du SDIS Oron-Jorat

Notre commune fait partie de l'association intercommunale SDIS Oron-Jorat. Voici quelques informations sur les mutations pour 2024 :

### **Mutations au 1er janvier 2024 :**

172 sapeur-e-s étaient incorporés dans les rangs du SDIS Oron Jorat, répartis comme suit :

- Mézières : 22 sapeur-e-s DPS et 28 sapeur-e-s DAP
- Oron-la-Ville : 44 sapeur-e-s DPS et 18 sapeur-e-s DAP
- Palézieux : 31 sapeur-e-s DAP
- Vucherens : 29 sapeur-e-s DAP.

Durant l'année, 29 démissions ont été enregistrées, ramenant temporairement l'effectif à 143 sapeur-e-s. Ce chiffre reste stable par rapport aux années précédentes (22 départs en 2021; 36 départs en 2022; 24 départs en 2023).

Pour combler ces démissions, une soirée d'information et de recrutement a été organisée le 7 novembre 2024 à Oron-la-Ville, en coordination avec la journée cantonale de recrutement de la Fédération Vaudoise des Sapeur-e-s-Pompier (FVSP).

En parallèle aux encarts publicitaires diffusés dans tout le canton par la FVSP, des affiches ont été placardées dans les différentes localités de la région. La tenue de cette séance a également été annoncée sur le site internet du SDIS Oron-Jorat, dans la presse locale et sur les réseaux sociaux. Enfin, un courrier a été adressé aux nouveaux et nouvelles habitant-e-s et qu'aux nouveaux et nouvelles citoyen-ne-s pour les inviter à participer à cette soirée d'information. Au final, 9 sapeur-e-s ont été recruté-e-s en 2024.

Compte tenu de ces différentes mutations, l'effectif global au 31 décembre 2024 est en diminution par rapport à 2023, avec 152 sapeur-e-s incorporé-e-s, soit :

- Mézières : 21 sapeur-e-s DPS et 17 sapeur-e-s DAP
- Oron-la-Ville : 43 sapeur-e-s DPS et 18 sapeur-e-s DAP
- Palézieux : 28 sapeur-e-s DAP
- Vucherens : 25 sapeur-e-s DAP

## Comité directeur (CoDir)

Président : M. Roland Galley de Jorat Mézières

Vice-présidente : Mme Anne-Cécile Uldry d'Oron

Membres : M. Nicolas Fosserat de Maraçon, M. Jérôme Auberson de Servion, et M. Stéphane Porchet de Ropraz.

### Interventions 2024 :

L'année a été plus calme que 2023. Le SDIS Oron-Jorat a réalisé 90 interventions. Les interventions liées aux pollutions et alarmes techniques ont fortement augmenté.

La majorité des interventions ont eu lieu de jour (66%), à l'identique que l'année dernière (39% de nuit et 61% de jour). Ces alarmes concernaient principalement des feux (27%). Les inondations représentent 24% des alarmes, les sauvetages quant à eux, restent assez stable.

### Recenser, réparer, échanger, entretenir le matériel

Le matériel fait partie des composantes indispensables au bon fonctionnement du SDIS. Au même titre que le personnel, il assure aux citoyens et citoyennes une intervention rapide et efficace. Garantir son opérationnalité nécessite un travail quasi quotidien, réalisé par les responsables matériel des différents OI.

Tout au long de l'année, ce matériel a été inventorié, contrôlé, réparé ou échangé auprès de l'ECA, de façon que chaque site puisse compter sur des équipements adaptés aux missions qui leur sont confiées.

Cette année encore, les livraisons de nouveau matériel sont allés bon train : l'arrivée de nouvelles garnitures de casque pour les radios dans le but d'améliorer la qualité d'écoute et de transmission des communications ; remise de nouvelles balises de détresse pour les appareils respiratoires ; acquisition de matériel spécialisé pour les interventions liées aux NAC (nouveaux animaux de compagnie).

A cela s'ajoute encore tous les consommables et autres prestations de service et d'entretien du matériel et des véhicules assurés par l'ECA et son service technique et logistique SDIS, le TLS.

### Formation des recrues DPS

Pour les OI DPS de Mézières et d'Oron, 8 nouvelles recrues ont été formées au cours de l'année 2024. Ces jeunes sapeurs ont participé à 10 soirées et 1 matinée de formation qui leur ont permis de découvrir le matériel utilisé par les DPS.

Au terme de leur formation, 3 sapeur-e-s ont rejoint le DPS de Mézières au 1er juillet 2024, alors que les 5 autres ont incorporé le DPS d'Oron.

### Information générale :

Prenez le temps de visiter le site internet du SDIS Oron-Jorat (Rapport d'activité 2024) vous le trouverez sous **SDIS Oron-Jorat Présentation rubrique « actualité »** il est richement illustré et très complet.

Vous trouverez tous les détails des heures d'exercices d'engagements et promotions des sapeur-e-s ainsi que le résultat du concours cantonal, et le rapport du commandant et du président du CODIR.

Nous adressons nos remerciements aux sapeur-e-s-pompiers pour leur dévouement le temps passé pour venir secourir et aider la population.

## **CIMETIERE**

Il n'y a pas eu d'inhumation ou de dépôt de cendre dans notre cimetière en 2024.

## **CULTES**

Il y a eu huit actes ecclésiastiques dans notre chapelle en 2024. En plus de ceux-ci, chaque 2ème mercredi du mois, il y a « Musique en liberté » à 20h.

Assemblée de paroisse extraordinaire en février afin de parler de l'utilisation des temples et églises pour des cérémonies d'adieu laïques. Le principe a été accepté sous conditions. Assemblée de paroisse de printemps le 18 avril à Ropraz. Acceptation des comptes 2023 avec chf 69.22 de bénéfice. Election du Conseil de paroisse. Le Conseil voulait 7 personnes, le nombre est de leur compétence, mais ils ne seront que six, faute de candidats. Il se compose de Jean-Claude Chamorel, Régine Lavanchy, Monique Blumenstein, Gérald Morier-Genoud, Claire-Lise Chollet (présidente du Conseil de paroisse). Mina Balissat, Bertrand Quartier (diacre référent de la paroisse). Election des délégués au Conseil régional, 4 personnes ont été élues sur les 6 qui auraient pu être envoyées.

Grosse réforme des paroisses en cours au Synode. Actuellement 86 paroisses dans le canton qui devraient être regroupées pour arriver entre 20 et 30.

Le nouveau Conseil a été installé le 26 mai lors du culte à Corcelles-le-Jorat.

L'Assemblée de paroisse d'automne a eu lieu le 26 novembre, aucun membre de la municipalité n'a pu s'y rendre.

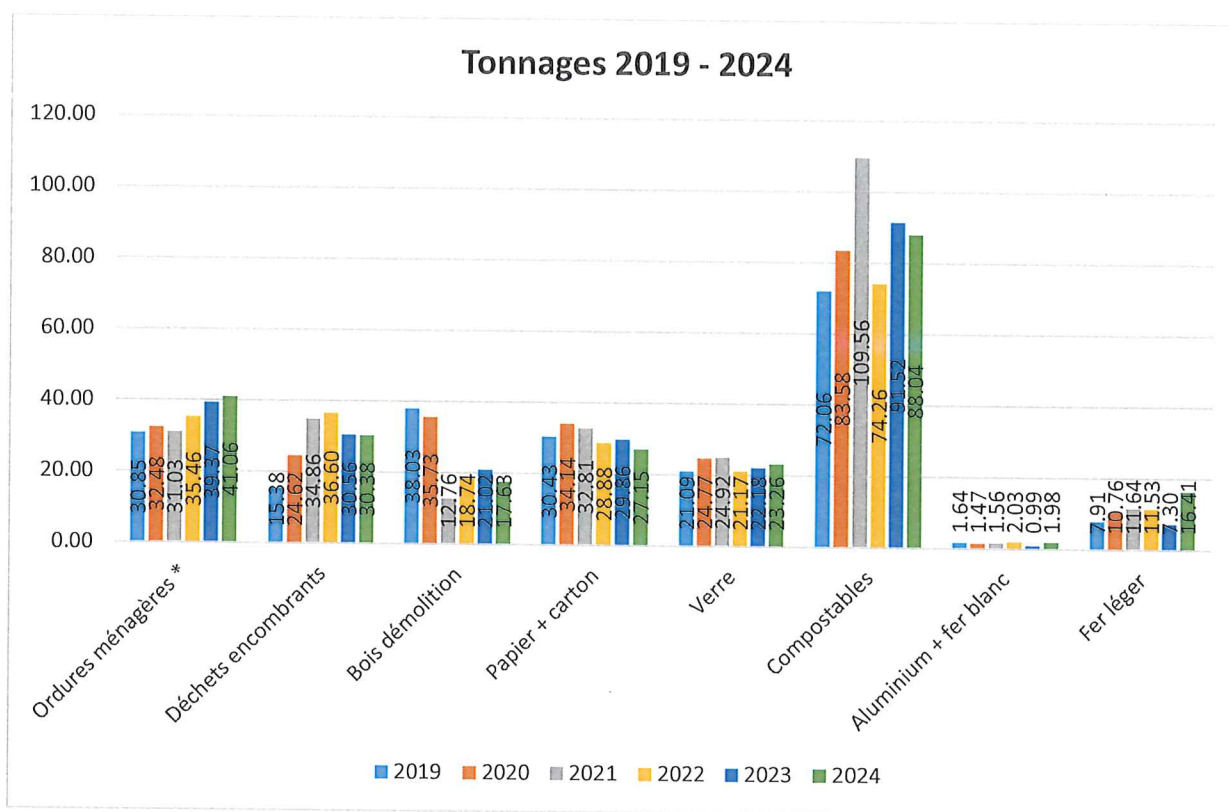
Feu de l'Avant le 1er décembre devant notre chapelle, des remplaçants ont été trouvés pour l'organiser dans les années à venir à la place de Martine et Marc Rod qui arrètent après plus de vingt ans.

EL JIRE : Assemblée générale le 3 mai. 760 pèlerins depuis l'ouverture, 267 en 2023. Moyenne des dons de chf 31.00. Le gîte fonctionne bien. Toujours en recherche de financement pour son agrandissement. Possibilité d'avoir un prêt sans intérêt de la part de la fondation pour les constructions paroissiales de chf 200'000.00 sur 50 ans. Les statuts ont été modifiés afin de clarifier les liens entre la paroisse et l'association. D'autres pistes pour des sommes importantes sont bien avancées. La loterie romande ne donnera rien.

## **DECHETTERIE**

Le principal fait marquant de l'année 2024 a été la mise en valeur du coin TROC, qui constituait également un point inscrit au PECC. Le local a été entièrement vidé et nettoyé. Des planches ont été fixées afin d'empêcher au maximum les oiseaux d'entrer. Des étagères ont été mises en place pour pouvoir y déposer les objets pouvant être récupérés. Cette organisation permet de bien délimiter la zone de la ressourcerie (troc) de la zone de dépose des déchets spéciaux ménagers. Quelques améliorations sont encore prévues pour finaliser ces travaux. Les prix de reprise des matériaux sont un peu plus stables que lors des deux dernières années. Le papier carton reste le plus volatil. Pour l'aluminium et fer blanc mélangés, une benne a été

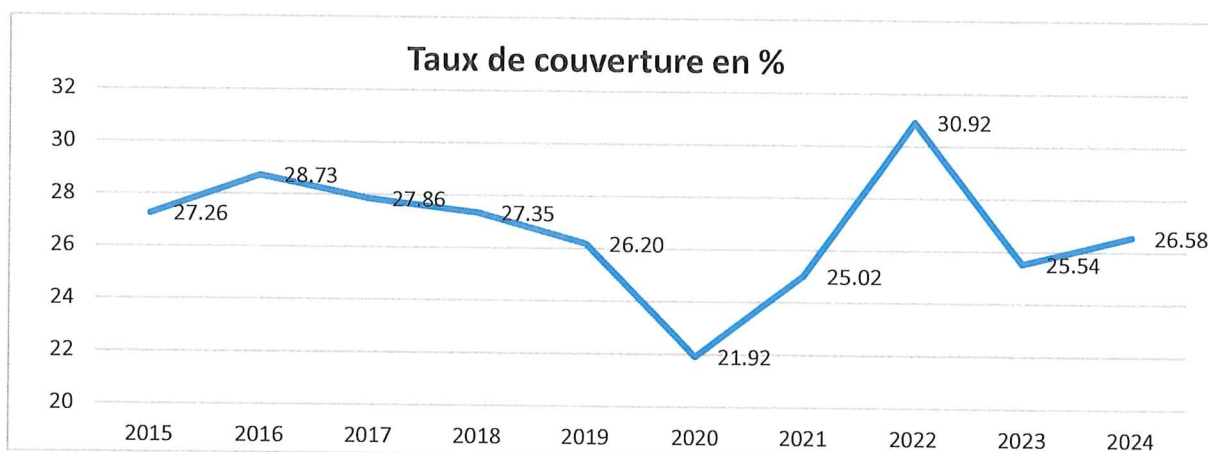
principalement remplie en 2023 mais vidée en début de l'année 2024, ce qui explique la différence de tonnage entre les deux années. La même remarque pour le fer léger (ferraille).



\*Uniquement OM comptabilisées pour la rétrocession de la taxe au sac.

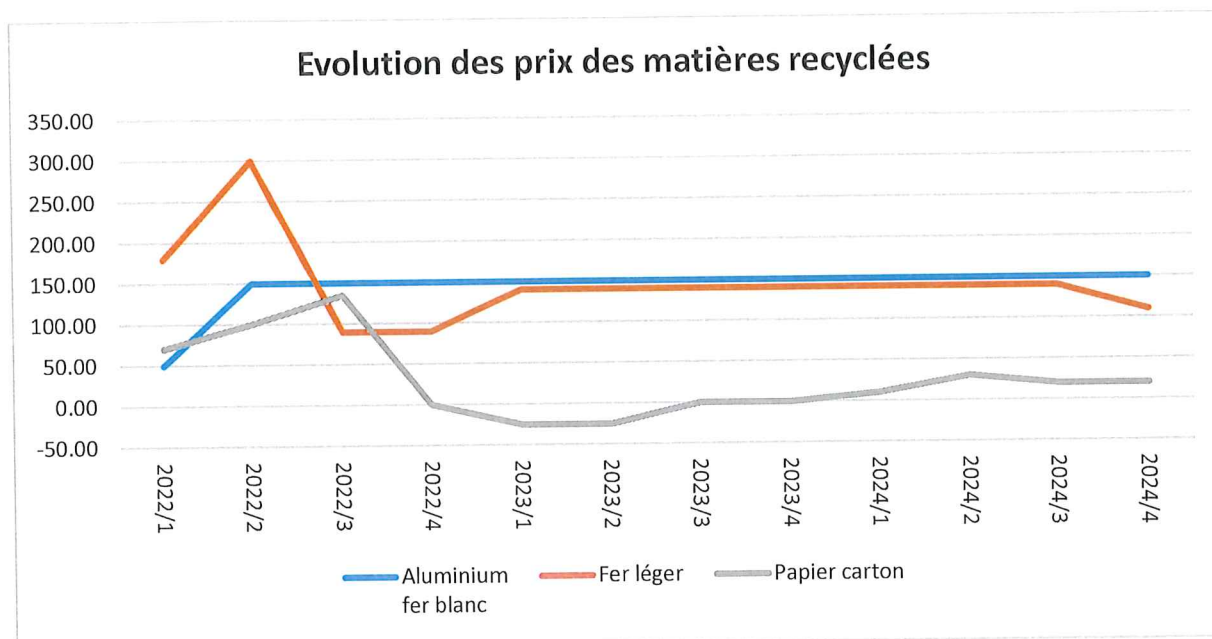
### Finances :

Le prix de la tonne d'OM pour la rétrocession liée à la taxe au sac a été fixé par le Concept régional à chf 345.52 /tonne HT pour 2024 (2023, chf 336.247/tonne HT). La taxe au sac, à elle seule, devrait légalement couvrir le 40% des coûts de gestion des déchets urbains, Ropraz arrive à 26.58% en 2024. Le coût des travaux de 2022 péjore ce résultat mais cela était attendu. La bonne surprise c'est que cela l'impacte moins que prévu.



En tenant compte des diverses augmentations de coûts de ces dernières années, surtout dans les transports ainsi que les investissements faits à la déchetterie, c'est un résultat plutôt satisfaisant. Les revenus provenant de la vente des matériaux recyclés influencent aussi ce

résultat. Les prix de reprise des matériaux recyclés se sont globalement stabilisés pour les métaux avec tout de même une baisse en fin d'année pour le fer léger (ferraille). Le papier-carton, reste plus volatil avec en janvier un prix de chf 0.00/t et en décembre chf 20.00/t.



#### Divers :

Mars : Première participation à l'opération « Coup de balai » dans le cadre du PECC.

Mai : Nettoyage complet du local et réaménagement de la zone TROC.

Novembre : Traditionnelle soupe à la courge.

Olivier et Arnaud Desmeules s'occupent du bon fonctionnement de notre déchetterie et nous les remercions pour leur engagement, leur disponibilité et leur serviabilité envers la population.

#### SATOM :

Le 21 mars assemblée des communes actionnaires. La turbine qui avait brûlé le 06 novembre 2022 a été remplacée. Coût plus de 46 millions de francs. Le CAD (chauffage à distance) l'étape Chablais vaudois commence en direction d'Aigle, où des travaux sont déjà en cours. Une société propre sera créée pour séparer ce qui est un monopole d'État, la valorisation des déchets, de ce qui est du domaine public, la distribution de chaleur. Il en sera de même avec Gastrovert, et ceci en partenariat avec d'autres usines de valorisation des déchets, car le marché sortait du cadre régional pour s'étendre à d'autres cantons. Assemblée générale le 12 juin, départ du Président de Conseil d'administration M. Christian Neukomm de Montreux, remplacé par Mme Irina Gote, Conseillère municipale à Montreux. La présidence du Conseil d'administration est reprise par Monsieur Stéphane Coppey, Président de la commune de Monthey, membre du Conseil d'administration depuis 2017 et Vice-président depuis 2021. Le nombre d'action a été revu en fonction de la population. Notre commune en obtient 4 de plus avec 17 sur un total de 10'000.

## ECOLES

#### ASIJ

Les délégué-e-s de Ropraz à l'ASIJ sont :

Jérôme Porchet	Membre du Comité de Direction
Jördis Teitje-Girault	Déléguée de la Municipalité
Martin Rod	Délégué de la Municipalité
Yves Flaction	Délégué du Conseil général à l'ASIJ jusqu'au 30.06.2024
Julien Diserens	Délégué du Conseil général à l'ASIJ depuis le 01.07.2024
Gabriel Liechti	Délégué du Conseil général à l'ASIJ

Au 30 septembre 2024, l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat (ASIJ) regroupait 1'780 élèves scolarisés dans l'établissement primaire et secondaire du Jorat (EPS du Jorat) ainsi que 44 élèves en classes de raccordement, sport/art études ou en dérogation de zone ceci pour une population de 13'979 habitants au 31 décembre 2023. 73 enfants de Ropraz étaient scolarisés dans l'EPS du Jorat, 55 élèves en primaire et 16 en secondaire. Il y a aussi 2 élèves en classe de raccordement ou en établissement parapublic.

#### Faits marquants de l'année 2024 :

Après une année 2023 marquée par des changements de personnes à différents postes clés du Comité de direction (CoDir) de l'ASIJ et de l'établissement scolaire du Jorat, l'association a trouvé ses marques et continue à remplir ses tâches dans une bonne ambiance de travail. L'évolution démographique, qui ne cesse de croître, suscite quelques inquiétudes au sein de la direction de l'EPS du Jorat ainsi qu'au CoDir de l'ASIJ. C'est pourquoi, au printemps, une commission « évolution démographique » a été créée au sein du CoDir afin d'évaluer les scénarios et options pour trouver les meilleures solutions en fonction de l'évolution du nombre d'élèves à court et moyen terme. Ce travail se fait en étroite collaboration avec l'EPS du Jorat qui communique constamment sur les variations d'élèves. Ce n'est pas un problème facile car aucune donnée n'est fiable à 100% celles-ci évoluent constamment. Après le nord de l'ASIJ, l'augmentation des élèves concerne plus particulièrement le sud de notre association (Savigny). Afin d'assurer l'enclassement des nouvelles volées de 1-2 P à la rentrée 2025, deux classes seront provisoirement ouvertes à nouveau dans le collège de Vulliens. Cette solution à l'avantage de pouvoir être rapidement mise en place à moindre coût. Parmi les autres actions à court terme décidées par le CoDir de l'ASIJ, il y a la réservation de deux classes à Ropraz, en réserve pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027. Nous toucherons un demi-loyer par classe durant cette période (chf 7'800.00 par classe pour 1 année). Il y a préavis de trois mois pour leur utilisation par l'ASIJ et nous pouvons en disposer librement tant que celui-ci n'est pas activé.

Les préavis adoptés par le Conseil intercommunal de l'ASIJ ont été les suivants :

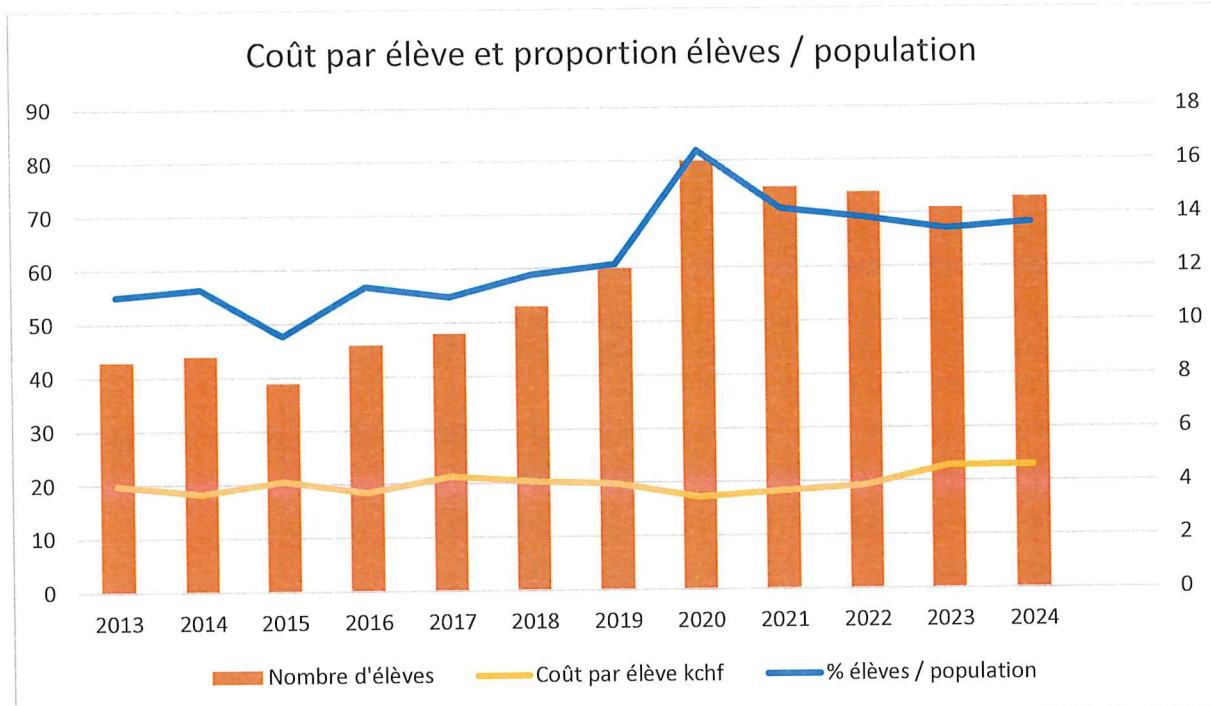
N°	Objets
01/2024	Demande de crédit de CHF 240'000.- pour la pose de capteurs photovoltaïques en toiture sur le collège du Raffort.
02/2024	Compte 2023 et rapport de gestion 2023
03/2024	Budget 2025

#### Finances :

##### Frais scolaires pour Ropraz

Année	Nombre d'élèves	Nombre d'habitants	Participation élèves	Participation habitants	Total	Coût par élève
2019	60	494	118 771	119 569	238 340	3 972
2020	80	488	158 621	117 743	276 364	3 455
2021	75	528	146 485	128 564	275 048	3 667
2022	74	534	149 130	136 647	285 777	3 862
2023	71	529	165 646	160 313	325 959	4 591
2024	73	535	171 621	163 666	335 287	4 593

Montant arrondi au franc. Habitants au 31.12.2023 et élèves au 30.09.2024



Le coût par élève pour Ropraz est de chf 4'592.96. Il est stable car les coûts de l'ASIJ ont peu augmenté et le ratio élève / population de Ropraz est stable également.

Le budget 2025 de l'ASIJ prévoit un coût pour la commune de Ropraz de chf 376'368.06 (2024, chf 369'915.07).

Le total des emprunts de l'ASIJ au 31.12.2024 était de chf 51'654'000.00. Ce montant a diminué de chf 3'596'000.00 depuis la fin 2023.

## SITES POLLUES

Parcelle 170. Le canton a réouvert environ 600 sites pollués pour lesquels il a demandé de nouvelles analyses. Dans ce cadre, la parcelle 170 de la zone artisanale (ZA) d'Ussières fait l'objet d'un suivi à cause de l'entreprise Polyform qui s'y trouvait. Nous avons eu plusieurs échanges avec le canton et avons envoyé un rapport historique fin 2023. Le canton a demandé des analyses plus poussées que celles que nous avons prévues et budgétisées en 2024. Après négociation, une partie de ces analyses a pu être retirée du cahier des charges. Au final, le site est classé « pollué, ne nécessite ni surveillance, ni assainissement ». Les coûts sur 2024 liés à ces investigations se montent à chf 20'833.10 alors que la somme prévue au budget était de chf 12'000.00. Il reste en suspens une possible demande du canton concernant l'ancienne gravière située sur la même parcelle, de l'autre côté de la route, ainsi que pour notre déchetterie.

## SPORTS

Football Club Jorat-Mézières (FCJM) : Projet de nouvelles infrastructures pour le terrain de Mézières. Le 7 mai, présentation aux communes du nouveau projet d'agrandissement des vestiaires qui a été retravaillé suite au refus des communes du précédent projet soumis en 2021. Deux nouvelles ébauches de projets ont été présentées. Un a été retenu et les communes ont donné leur accord pour que le club pousse l'étude plus loin. Le 19 novembre le projet des nouveaux vestiaires a été présenté aux communes. Ce projet est estimé à chf 1'240'878.00 sur la base de devis rentrés. Cela représenterait un coût de chf 80'013.00 pour Ropraz si toutes les charges sont réparties entre les communes. Il n'est pas tenu compte des différents subsides, sponsors etc., qui pourraient baisser les coûts à répartir entre les communes. Le financement est compliqué dans le mode de fonctionnement actuel. Il est envisagé de le résoudre par la création d'une intercommunale. Le dossier sera repris au printemps 2025.

## MOBILITE

### Transports Publics :

La participation de Ropraz au trafic régional se monte à chf. 23'904.55 pour l'année 2024.

### Statistiques :

Les statistiques suivantes, relatives aux lignes 10.362 et 10.366 du Car Postal, présentent les valeurs moyennes pour la période du 10 décembre 2023 au 30 septembre 2024.

Pour la ligne 10.362, reliant Epalinges à Moudon, l'évolution du nombre de voyageurs est de +8.3% par rapport à l'année précédente. Quant à la ligne 10.366, qui dessert l'arrêt "Ropraz village", la fréquentation a augmenté de 4.5 %.

Concernant la ligne 10.366, voici la moyenne quotidienne des montées et des descentes (du lundi au vendredi) à l'arrêt "Ropraz village" pour 2024:

Direction Montpreveyres: 3 montées, 20 descentes

Direction Mézières: 19 montées, 3 descentes.

Selon la direction générale de la mobilité et des routes, la ligne 366 est aujourd'hui fragile en termes de respect des critères de cofinancement fixés par la Confédération, que ce soit en termes de fréquentation ou de degré de couverture des charges par les recettes (très proche du minimum exigé de 10 %).

## ROUTES

Signalisation : La signalisation routière au carrefour des routes RC 548/ RC 554 a été modifiée. Deux panneaux d'indication ont été ajoutés:

- L'indication de direction pour les véhicules articulés à destination Moudon, afin d'éviter la traversée du centre de Ropraz,
- Une signalisation directionnelle pour le restaurant.

### Routes communales :

1. Comme chaque année, des petites réfections sur nos routes et plusieurs regards ont été réalisées par notre employé communal.
2. Des travaux d'entretien plus importants (grand trous, fissures et banquettes) ont été effectués par une entreprise spécialisée sur les routes suivantes: la route de Bourg-Dessous et le chemin Creux.
3. Suite à des problèmes de fuite à la Goille, la réfection d'un regard a nécessité des travaux élargis avec fouille et recherche.

### Zone d'activité à Ussières:

Depuis décembre 2024, la "Mise à Ban" peut finalement être appliquée. Le panneau correspondant a été mis en place et les riverains ont été informés par courrier que des violations de la mise à ban seront systématiquement amendées. Il s'agit de l'interdiction de stationnement sur le trottoir et dans le rond-point (à l'exception des places de parc indiquées).

### Pont Moulin de la Râpe:

Des travaux de réfection du pont sur la Bressonne à la Râpe, ont été effectués en collaboration avec la commune de Vucherens. Plusieurs blocs dans le mur de soutien étaient endommagés. L'entretien du pont est partagé à parts égales entre les communes de Ropraz et de Vucherens.

### Abaissement de vitesse à Ussières:

La municipalité de Ropraz a officiellement sollicité la direction générale des routes et de la mobilité (DGMR) afin d'obtenir un abaissement de la vitesse sur un tronçon de la RC 548 / RC

632, au niveau d'Ussières. La DGMR a décidé le refus de cette mesure. Le processus ayant conduit à cette décision a suivi les étapes suivantes:

- Mesures de vitesse réalisées durant une semaine entre mars et février 2024.
- Rencontre entre deux représentants de la municipalité, deux membres de la DGMR (dont la voyère des routes), un représentant technique de la Gendarmerie et un ingénieur du bureau d'ingénieurs mandaté.
- Étude réalisée par le bureau d'ingénieurs.
- Rédaction d'un rapport par la Sous-commission des limitations de vitesse (SCLV) destiné à la commission consultative de circulation (CCC).
- Formulation d'une recommandation par la CCC.
- Refus de la demande par la DGMR.

En réponse à ce refus et conformément à la demande du Conseil général de Ropraz, la municipalité prévoit de soumettre une nouvelle demande, accompagnée de l'appui des riverains.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

### Entretien et modernisation :

En attente de deux nouveaux lampadaires autonomes, un lampadaire solaire a été installé provisoirement au bord de la route de la chapelle. Le remplacement des anciennes têtes (dont deux en vapeur de mercure) par des lampes LED autonomes s'inscrit dans le PECC (Plan Énergie et Climat Communal).

La commune a participé à la nuit des Perséides. L'éclairage public du centre du Ropraz a été désactivé pendant la nuit du 12 au 13 août 2024.

## **CULTURE**

### La Fondation l'Estrée :

En 2024, cinq expositions de peintures, de dessins, de collages et de sculptures ont été présentées, ainsi que deux petites expositions "mise en lumière" des artistes Laurent Gallay et Raffaella Bruzzi. Un membre de la municipalité est régulièrement présent aux vernissages.

Deux concerts, une lecture accompagnée de piano, une visite guidée, une conférence et une dégustation de vin ont accompagné les expositions tout au long de l'année. L'Estrée a aussi exposé des œuvres à Lausanne Art Fair.

La commune de Ropraz a offert un soutien financier au concert du pianiste et compositeur Pascal Rinaldi.

### Association « Les amis de l'Estrée » :

La commune de Ropraz est membre de l'Association des Amis de l'Estrée et un membre de la municipalité a assisté à l'Assemblée Générale.

### Le Prix Édouard Rod :

Le Prix littéraire Édouard Rod, édition 2024, a été attribué à l'écrivain Jacques-Étienne Bovard, habitant de Carrouge, pour son œuvre «Passé sous silence». En présence d'environ quarante participants, y compris un municipal de Ropraz, un municipal de Corcelles-le-Jorat et deux journalistes, la cérémonie s'est déroulée le 26 octobre à la Fondation l'Estrée, suivie d'un apéritif. Un article de presse a couvert l'événement. Un exemplaire de ce livre est mis à disposition de la population à la boîte aux livres, place du village.

Cette cérémonie est ouverte à la population de Ropraz.

La commune est membre de l'Association du Prix littéraire Édouard Rod.

## AFFAIRES SOCIALES

### APERRO (Association Petite Enfance Réseau d'Oron) :

Deux assemblées générales ont eu lieu en 2024, dont l'une à Ropraz.

Les charges pour l'année 2023 s'élèvent à chf 16'802'098.61 et la participation des communes pour 2024 a été fixée à chf 260.- par habitant.

Le budget pour 2025, d'un montant de chf 19'165'694.67, avec une participation des communes s'élevant chf 5'796'000.- a été adopté. Cette augmentation correspond à une charge de chf 300.- par habitant. Afin d'alléger les coûts pour les communes, une somme de chf 20.- par habitant est prélevée sur les réserves, ce que réduit la charge à chf 280.- par habitant.

Les projets prévus pour 2025 incluent la création de 12 places UAPE (Unité d'accueil pour écoliers), 22 places en garderie à Carrouge, une augmentation du personnel administratif ainsi qu'une augmentation salariale de 1% pour l'ensemble du personnel.

Les statuts, rédigés lors de la création de l'APERRO, ont été révisés par un avocat et adoptés par l'assemblée générale. Cette révision, qui clarifie les compétences et les responsabilités au sein d'une structure ayant beaucoup évolué en 15 ans, a conduit à une modification de l'article relatif aux organes de l'association. L'organe de révision, constitué des professionnels de la comptabilité, remplace désormais la commission de gestion composée de membres des municipalités. Cette commission continue d'assurer ses fonctions et rédige un rapport annuel pour l'assemblée générale, mais elle n'est plus responsable en cas de problèmes de comptabilité concernant un budget avoisinant les chf. 20'000'000.-.

La commune fait partie de la commission de gestion et a participé à la vérification des comptes 2024.

### Fondation Cherpillod (éducation spécialisée, insertion professionnelle) :

Les comptes montrent des charges de chf 4'795'972.- et un excédent de produits de chf 962.- pour l'année 2023. La contribution financière de la commune pour 2023 est de chf 4,- par habitant.

La participation et les taux de réussite en 2023 pour les structures d'aide aux jeunes sont les suivants:

**Coach'in** (mesures de transition pour les jeunes adultes de 18 – 25 ans) : 35 participants sur 60 jeunes accueillis ont terminé la mesure.

**SEMO** (semestre de motivation pour le développement des compétences professionnelles) : 61% des 106 participants ont réussi l'insertion.

**Matas I** (favoriser la réintégration dans de bonnes conditions et la poursuite du parcours scolaire des élèves de primaire): Cette structure a été lancée durant le dernier trimestre de 2023.

**Matas II** (réintégration et poursuite du parcours scolaire) : 20 jeunes de la région Moudon avec un haut risque de rupture scolaire ont participé, 15 d'entre eux ont été réintégrés à l'école.

**Yaka** (éducation spécialisée pour accéder à l'insertion) : sur 20 participants, 16 ont prolongé la mesure.

**Kairos** (aide à l'expression et surmonter des difficultés pour les enfants de 6 – 16 ans) : sur 25 participants, 7 prolongent la mesure.

**Arcades** (Intégration sociale avec des prestations personnalisées) : Plus de 500 jeunes ont bénéficié de ces prestations (individuelles et collectives) en 2023.

En général, une augmentation des problèmes psychologiques des jeunes a été constatée.

ARAS (Association Régionale d'Action Sociale) :

**Comptes 2023 et budget 2025 :** Lors de l'AG, les comptes 2023 avec un excédent de charges de chf 3'563.60 pour la partie « Administration » (prélèvement sur le Fonds de réserve) et le budget 2025 avec des charges à hauteur de chf 12'175'043.16 ont été adoptés. Le capital au 31.12.2023 s'élève à chf 125'300.61. La participation des communes aux frais de l'administration 2024 reste à chf 0,50 par habitant.

## TOURISME

La préparation du projet de régionalisation de l'office de tourisme de Moudon s'est poursuivie en 2024. Lors de l'assemblée générale, un projet de statuts a été présenté à toutes les communes ayant préalablement émis un avis favorable concernant leur adhésion à la nouvelle structure.

Lors de sa séance du 9 décembre, le Conseil de Ropraz a accepté deux préavis:

- L'adhésion de Ropraz à la nouvelle association pour le développement et la promotion du tourisme dans la région du Moudon,
- Le règlement de la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires.

## PECC

(Décastère partagé entre tous les municipaux):

La deuxième année de la phase 2 du "Plan Energie et Climat Communal" a été mise en œuvre tout au long de l'année 2024 avec l'appui de notre mandataire, Annick Gilliéron Environnement, y compris deux séances de la municipalité avec la mandataire pour un suivi des actions réalisées.

Mesure 3, Formation des élus et du personnel:

Deux membres de la municipalité ont suivi le cours de formation concernant

- La protection du patrimoine arboré: cadre légal cantonal, réglementation communale.

De plus, un membre de la municipalité a participé à trois rencontres PECC Canton-Communes organisés pour soutenir les communes dans la mise en œuvre du PECC.

Mesure 4, Favoriser la participation et l'engagement de la population

Une action de ramassage de déchets "Coup de Balai" a été organisée avec 34 participants et 200 kg de déchets récoltés.

Mesure 6, Réduire, réutiliser et recycler les déchets:

La vaisselle non jetable a été utilisée lors des manifestations communales telles que la "Soupe à la courge" et la "Fête villageoise" avant Noël.

Mesure 11: Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments.

Des analyses énergétiques ont été réalisées pour le collège (CECB<sup>+</sup>, certificat énergétique cantonal des bâtiments), et pour la grande salle (OFEN, Office fédérale de l'énergie).

Mesure 12: Réduire la consommation d'éclairage public :

Voir: **Eclairage Public**, Entretien et modernisation

Mesure 15: Développer la production d'électricité photovoltaïque :

Quatre installations photovoltaïques privées à Ropraz ont été subventionnées par la commune.

Mesure 17: Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques:

Concernant les espaces verts de la commune, un plan de gestion différenciée avec quatre zones distinctes a été élaboré : gazon intensif, gazon extensif, prairie extensive I et prairie extensive II. Le nombre de tontes, les dates de la première tonte et la hauteur de la coupe y sont bien définis.

Cette action permet de renforcer la biodiversité à certains endroits tout en garantissant l'utilisation d'autres espaces verts par la population (par exemple devant la grande salle ou autour de la chapelle).

Mesure 18: Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

L'employé communal (remplaçant) a enlevé des espèces exotiques envahissantes à plusieurs endroits, y compris en forêt.

## JOURNAL DE ROPRAZ

Après une longue pause, le Journal de Ropraz a fait son retour avec quatre éditions en 2024. Nous vous invitons à partager vos contributions, reportages, récits, images ou réflexions afin d'enrichir notre journal et de le rendre encore plus vivant pour les Ropraziennes et les Ropraziens.

## EPURATION

L'entente intercommunale de Corcelles-le-Jorat et Ropraz reste en fonction pour gérer les conduites des deux villages jusqu'à la STAP (station de pompage de Ropraz).

Le calcul de la taxe annuelle pour 202 est basé sur les frais effectifs du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2024.

La taxe annuelle par habitant a été fixée à chf. 180.00 par EH (équivalent habitant).

Les délégués du SIEMV sont : Daniel Henry (membre du Comité directeur), Stéphane Porchet (délégué de la municipalité), MM. Hubert Girault et Simon Gilliéron (délégués du Conseil général).

Régionalisation EMB (épuration moyenne Broye).

Le projet avance selon le planning établi. Le délégué pour EMB est : M. Daniel Henry (délégué de la municipalité).

## CONCLUSION

La municipalité tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'ensemble de son personnel pour son travail réalisé avec engagement, disponibilité et efficacité. Nous sommes conscients que nos exigences sont croissantes et que les délais sont souvent serrés. Le bon fonctionnement de notre commune repose sur la contribution précieuse de chacun.

La municipalité remercie également les membres du bureau du Conseil et ceux du Conseil général, avec qui elle continue d'avoir d'excellents rapports de travail, une bonne collaboration et participation.

Nos décisions politiques et financières sont toujours prises avec le souci constant de servir au mieux notre commune, et mettons tout en œuvre pour respecter les diverses lois et règlements, en essayant au maximum de faire valoir notre bon sens.

L'année 2024 a été marquée par des missions souvent complexes et exigeantes. Toutefois, notre expérience s'est enrichie au fil des dossiers, et nous avons dû répondre à un nombre croissant de sollicitations, de réclamations et de défis. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre pour apporter des réponses équilibrées et pertinentes à chaque situation.

Je remercie mes collègues pour leur engagement au fil des mois et leur disponibilité, en journée ou en soirée, tout au long de cette année. Ces remerciements s'adressent également à leur conjoint pour leur compréhension, face aux absences répétées dues aux multiples séances et représentations diverses.

En conclusion, la municipalité vous remercie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, et vous demande d'accepter le présent rapport de gestion, tel que présenté.

En conséquence, et au vu de ce qui précède, la municipalité demande au Conseil général de prendre la décision suivante :

### Le Conseil général de Ropraz

- vu le préavis municipal n° 02/2025 du 12 mai 2025,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

- d'accepter le présent préavis sur le rapport de gestion de la commune pour l'année 2024.

Le présent préavis a été adopté par la municipalité dans sa séance du 12 mai 2025.

Au nom de la municipalité

Le Syndic :

  
Daniel Henry



La Secrétaire :

  
Martine Godat